

Faux en écriture publique

Par gaby27300, le 11/02/2013 à 15:35

J'ai été convié en mairie, pour nous informé qu'une carrière existante venait de glissé et que le périmétre de sécurité englobé maintenant partiellement ma maison.

Ce qui ma énormément choqué car, j'ai des doccument officiel du notaire qui démande à la mairie , ainsi que à la D.D.E si il on connaissance de carrières dans le secteur avant l'achat. Ils répondent tous deux. NON .